



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement social

Question écrite n° 8511

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de Mme la ministre du logement et de la ville sur le rapport du comité de suivi du droit au logement opposable (Dalo) qui préconise la mise en place d'un plan Marshall en Île-de-France ou encore la production de 30 000 logements sociaux d'ici à 2012. Le comité de suivi, présidé par Xavier Emmanuelli, a pour but de permettre la mise en place de ce nouveau droit à partir du 1er janvier 2008. Parmi les 37 propositions du comité de suivi figure la mise en place d'un plan Marshall du logement en Île-de-France (IdF) nécessitée par la situation d'une gravité exceptionnelle de cette région. Il souhaite connaître son avis sur ce rapport.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8511

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et ville

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6470

Question retirée le : 3 mai 2011 (Fin de mandat)